

Document:-
A/CN.4/SR.2328

Compte rendu analytique de la 2328e séance

sujet:
Autre sujets

Extrait de l'Annuaire de la Commission du droit international:-
1994, vol. I

*Telechargé du site Internet de la Commission du Droit International
(<http://www.un.org/law/french/ilc/index.htm>)*

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DES SÉANCES DE LA QUARANTE-SIXIÈME SESSION

Tenue à Genève du 2 mai au 22 juillet 1994

2328^e SÉANCE

Lundi 2 mai 1994, à 15 h 30

Président par intérim : M. Gudmundur EIRIKSSON

Président : M. Vladlen VERESHCHETIN

Présents : M. Arangio-Ruiz, M. Bowett, M. Calero Rodrigues, M. Crawford, M. de Saram, M. Eiriksson, M. Fomba, M. Güney, M. Idris, M. Kabatsi, M. Kusuma-Atmadja, M. Mahiou, M. Mikulka, M. Pambou-Tchivounda, M. Pellet, M. Sreenivasa Rao, M. Razafindralambo, M. Rosenstock, M. Thiam, M. Vargas Carreño, M. Villagrán Kramer, M. Yamada, M. Yankov.

Ouverture de la session

1. Le PRÉSIDENT PAR INTÉRIM déclare ouverte la quarante-sixième session de la Commission du droit international et souhaite chaleureusement la bienvenue aux membres.

Élection du Bureau

M. Vereshchetin est élu président par acclamation.

M. Vereshchetin prend la présidence.

2. Le PRÉSIDENT remercie les membres pour la confiance qu'ils viennent de lui témoigner et leur donne l'assurance qu'il fera de son mieux pour servir la Commission avec dévouement et mener à bonne fin les travaux de sa quarante-sixième session.

3. Le Président suggère de suspendre la séance afin de laisser aux membres plus de temps pour les consultations relatives à la composition du Bureau.

La séance est suspendue à 15 h 40; elle est reprise à 16 h 35.

M. Yamada est élu premier vice-président par acclamation.

M. Villagrán Kramer est élu deuxième vice-président par acclamation.

M. Bowett est élu président du Comité de rédaction par acclamation.

M. Kabatsi est élu rapporteur par acclamation.

Adoption de l'ordre du jour (A/CN.4/455)

4. Le PRÉSIDENT suggère d'adopter l'ordre du jour provisoire (A/CN.4/455), étant entendu que l'ordre dans lequel les divers points y sont énumérés est sans préjudice des décisions que la Commission prendra pour l'organisation de ses travaux, en tenant compte de divers éléments, à savoir, notamment, les vœux formulés par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/31, la disponibilité des documents, les plans des rapporteurs spéciaux, ainsi que d'autres éléments. Les vœux formulés au paragraphe 10 de la résolution devraient être pris en considération au titre du point 7 de l'ordre du jour (Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission).

Il en est ainsi décidé.

L'ordre du jour (A/CN.4/455) est adopté.

Organisation des travaux de la session

[Point 2 de l'ordre du jour]

5. Le PRÉSIDENT suggère que le Bureau élargi se réunisse immédiatement après l'ajournement de la présente séance. Il invite le Président du Comité de rédaction à procéder aussitôt que possible aux consultations nécessaires afin que le Comité puisse commencer ses

travaux sans délai. Les principes directeurs pertinents sont énoncés au paragraphe 371 du rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-quatrième session¹. En outre, M. Vereshchetin serait reconnaissant au premier Vice-Président de bien vouloir, en sa qualité de président du groupe de planification, engager aussitôt que possible des consultations en vue de la constitution du groupe.

La séance est levée à 16 h 55.

¹ *Annuaire... 1992*, vol. II (2^e partie), p. 57.

2329^e SÉANCE

Mardi 3 mai 1994, à 10 h 10

Président : M. Vladlen VERESHCHETIN

Présents : M. Arangio-Ruiz, M. Bennouna, M. Bowett, M. Calero Rodrigues, M. Crawford, M. de Saram, M. Eiriksson, M. Fomba, M. Güney, M. Idris, M. Kabatsi, M. Kusuma-Atmadja, M. Mahiou, M. Mikulka, M. Pambou-Tchivounda, M. Sreenivasa Rao, M. Razafindralambo, M. Rosenstock, M. Thiam, M. Tomuschat, M. Vargas Carreño, M. Villagrán Kramer, M. Yamada, M. Yankov.

Déclaration du Conseiller juridique

1. Le PRÉSIDENT souhaite la bienvenue à M. Hans Corell, secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et nouveau Conseiller juridique de l'ONU, et lui exprime, au nom de l'ensemble des membres de la Commission, ses sincères félicitations pour sa récente nomination. Les membres de la Commission qui ont participé aux sessions de la Sixième Commission ont déjà pu apprécier les qualités de juriste et l'esprit d'initiative de M. Corell quand il était conseiller juridique auprès du Ministère des affaires étrangères de son pays, la Suède.

2. M. CORELL (Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique) remercie le Président de ses paroles de bienvenue. Il suit depuis de nombreuses années les travaux de la Commission et s'efforcera de poursuivre la fructueuse collaboration engagée avec elle par son prédécesseur, M. Fleischhauer. Il reviendra sur les travaux de la Commission lors d'une séance ultérieure.

Hommage à la mémoire de M. Eduardo Jiménez de Aréchaga

3. Le PRÉSIDENT a le triste devoir de rappeler aux membres de la Commission le décès, le 4 avril 1994, de M. Jiménez de Aréchaga, ancien président de la CIJ et ancien membre et président de la Commission.

Sur l'invitation du Président, les membres de la Commission observent une minute de silence en hommage à la mémoire de M. Eduardo Jiménez de Aréchaga.

4. M. VILLAGRÁN KRAMER ressent d'autant plus cruellement la disparition de M. Jiménez de Aréchaga que celui-ci avait su effectuer la synthèse de la pensée juridique du continent sud-américain. Il rappelle la contribution apportée par ce brillant auteur et professeur à l'étude de la responsabilité internationale des États, et sa capacité, en tant que membre d'instances arbitrales, de trouver des solutions pragmatiques et équitables à des problèmes très complexes.

5. M. BOWETT, après avoir évoqué les exceptionnelles qualités de concentration, de pénétration des problèmes juridiques, de courtoisie et d'humilité de M. Jiménez de Aréchaga, dit qu'il a perdu en lui un ami personnel.

6. M. THIAM exprime sa très grande tristesse devant la disparition d'un homme qui était un exemple et une cause de fierté pour le tiers monde.

7. M. YANKOV évoque l'intégrité et la dignité de l'homme et l'érudition du juriste qui a apporté une contribution exceptionnelle à de nombreux domaines du droit international. Il ressent le décès de M. Jiménez de Aréchaga comme la perte d'un ami cher.

8. Le PRÉSIDENT indique qu'il transmettra à la famille de M. Jiménez de Aréchaga les condoléances de la Commission.

Organisation des travaux de la session (suite)

[Point 2 de l'ordre du jour]

9. Le PRÉSIDENT fait part à la Commission des recommandations du Bureau élargi. S'agissant tout d'abord des élections visant à pourvoir les sièges devenus vacants, il est recommandé qu'elles aient lieu le jeudi 5 mai à 10 heures.

Il en est ainsi décidé.

10. Le PRÉSIDENT dit que le Bureau élargi recommande, en outre, que le Groupe de planification tienne une réunion le mercredi 4 mai à 15 heures, pour avoir l'avantage de la présence du Conseiller juridique à Genève.

Il en est ainsi décidé.

11. Le PRÉSIDENT dit que, pour ce qui est de l'examen des sujets, le Bureau élargi recommande — eu égard notamment au paragraphe 6 de la résolution 48/31 de l'Assemblée générale, aux termes duquel l'Assemblée prie la Commission de poursuivre ses travaux « à titre